Historic, archived document

Do not assume content reflects current scientific knowledge, policies, or practices

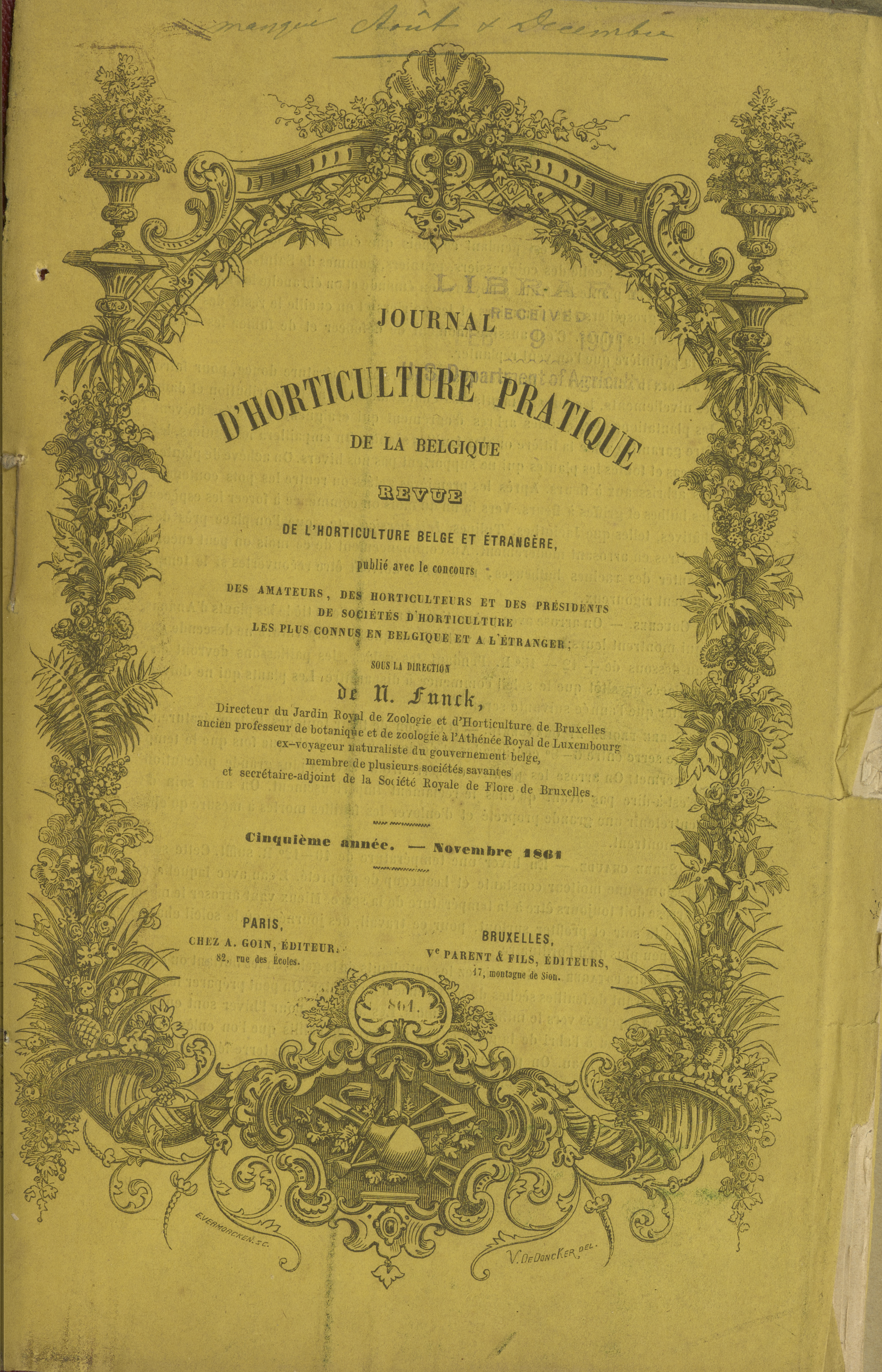

manque Août & Decembre

JOURNAL D'HORTICULTURE PRATIQUE DE LA BELGIQUE

REVUE

DE L'HORTICULTURE BELGE ET ÉTRANGÈRE,

publié avec le concours

DES AMATEURS, DES HORTICULTEURS ET DES PRÉSIDENTS DE SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE LES PLUS CONNUS EN BELGIQUE ET A L'ÉTRANGER;

SOUS LA DIRECTION

de N. Funck,

Directeur du Jardin Royal de Zoologie et d'Horticulture de Bruxelles
ancien professeur de botanique et de zoologie à l'Athénée Royal de Luxembourg
ex-voyageur naturaliste du gouvernement belge,
membre de plusieurs sociétés savantes
et secrétaire-adjoint de la Société Royale de Flore de Bruxelles.

Cinquième année. — Novembre 1861

PARIS,
CHEZ A. GOIN, ÉDITEUR,
82, rue des Écoles.

BRUXELLES,
V^e PARENT & FILS, ÉDITEURS,
17, montagne de Sion.

TRAVAUX DU MOIS.

JARDIN FRUITIER. — C'est pendant ce mois que commence la plantation des arbres fruitiers; celle des coignassiers, pruniers, pommes de Saint-Jean, etc., en pépinière; on plante les fruits à noyaux; on émonde et on ébranche les noyers; on taille les groseillers, les pommiers et les poiriers et on cueille le reste des fruits restés sur les arbres. C'est aussi le moment de défoncer et de fumer les carrés de la pépinière que l'on veut replanter.

JARDIN D'AGRÉMENT. — On profitera des jours à température douce, pour faire les nivellements, les terrassements, les changements dans la distribution et dans les plantations. Les jeunes arbres d'agrément qui craignent les gelées doivent être garantis par de la litière ou des feuilles sèches. On empaillera les figuiers, les yuccas et toutes les plantes qui ne supportent pas nos hivers. On achève de planter les arbrisseaux à fleurs. Après les premières gelées on rentre les pots contenant les bulbes et griffes à fleurs. Vers la fin du mois on commence à forcer les espèces hâtives, telles que Jacinthes, Tulipes, *Iris persica*, etc., que l'on place près des fenêtres en arrosant modérément. Au commencement de ce mois on peut encore planter des racines bulbeuses, mais elles doivent être recouvertes si le temps devient rigoureux.

COUCHES. — On arrose avec précaution et avec de l'eau tiède les plants d'Ananas qui montrent leurs fruits, et l'on veille à ce que la température ne descende pas au-dessous de + 12 — 15° R. Pendant les gelées, les paillassons devront être replacés aussitôt que le soleil commence à disparaître. Les plants qui ne doivent porter que l'année suivante seront tenus secs.

SERRE FROIDE ET ORANGERIE. — Il est bon de tenir toujours la température de cette serre entre 6—8° centigrades et de donner de l'air chaque fois que le temps le permet. On arrose les plantes de serre froide avec la plus grande précaution, c'est-à-dire pas avant qu'elles le réclament impérieusement. On aura soin d'y entretenir une grande propreté et d'enlever les feuilles mortes à mesure qu'elles se montrent.

SERRE CHAUDE. — En hiver une température de 10—12° R. suffit. Cette serre réclame une moiteur constante et beaucoup de propreté. L'eau avec laquelle on arrose doit toujours être à la température de la serre. Mieux vaut arroser le matin que le soir et profiter surtout, pour ce travail, des journées où le soleil chauffe un peu plus qu'à l'ordinaire.

JARDIN POTAGER. — Garantissez les artichauts de la gelée en les buttant ou en les recouvrant de feuilles sèches de préférence à du fumier. On peut préparer les couches à asperges vers le milieu de ce mois. Les légumes pour l'hiver sont enterrés dans un lieu à l'abri de la gelée et l'on recouvre de paillis que l'on enlève quand le temps est beau. On plante en cave, dans des couches de terre légère mêlée de sable, les racines de chicorée pour les blanchir.

Lilas variés.

1. Louise-Marie, 2. Duchesse de Brabant, 3. Archiduchesse Charlotte.

PLANTES FIGURÉES.

SYRINGA VULGARIS, VAR. — LILAS VARIÉS.

1. Louise-Marie. — 2. Duchesse de Brabant. — 3. Archiduchesse Charlotte.

PLANCHE XIX.

« Le Lilas est la plus belle, la plus aimable et la plus espiègle fleur de mai, » écrivait quelque part M. Ed. Morren. Aussi, en attirant à une époque avancée de l'année, l'attention des amateurs sur quelques variétés nouvelles de cette espèce, ne nous sommes-nous pas dissimulé le reproche qu'on pourrait nous adresser d'écrire hors de saison. Nous hésitions et nous demandions s'il ne serait pas plus opportun d'annoncer la naissance de ces variétés au printemps prochain; mais nos hésitations ont été vaincues par les conseils de plusieurs connaisseurs et par les qualités réellement remarquables qui placent les Lilas nouveaux à côté, sinon au-dessus des plus belles variétés produites jusqu'à ce jour. D'ailleurs le nom de leur obtenteur est, pour l'amateur, comme pour nous, un garant certain de leur mérite. Ces Lilas sortent, en effet, des magnifiques jardins de M. Brahy-Ekenholm, amateur aussi persévérant qu'instruit et dont la vie entière paraît être consacrée au service de Flore. Plus sévère que quiconque envers ses produits, M. Brahy rejette impitoyablement tout ce qui ne lui paraît pas marqué au coin du beau, et, jusqu'à présent, l'opinion a consacré la valeur des rares variétés, qu'au milieu de ses innombrables semis, il a choisies et lancées dans le public horticole.

Sans vouloir parler des autres espèces, nous dirons que les Lilas, dont nous présentons aujourd'hui la reproduction, sont dus aux mêmes efforts qui, il y a quelques années, produisirent les *Lilas Croix de Brahy Ekenholm, d'azur à fleur double, Charlemagne* et *Princesse Camille de Rohan,* variétés bien connues et hautement appréciées de tous.

Les trois Lilas nouveaux à la description succincte desquels nous allons passer, proviennent de semis et de fécondations croisées des *Lilas Charles X* et *Noisette;* ce ne sont donc pas des *hybrides* mais bien des *métis,* puisque leurs parents sont eux-mêmes, non des espèces

typiques et distinctes, mais des variétés du *Syringa vulgaris* ou Lilas d'Orient; c'est, pour l'amateur, une garantie de plus, car on sait que les métis sont plus fixes et plus durables que les hybrides.

Disons enfin que les dessins coloriés qui ont servi de modèle aux planches qui accompagnent ce texte ont été peintes par un artiste bien connu, par M. Ed. Van Mark, de Liége, dont le faire, le talent et l'exactitude en ces sortes de matières, ne peuvent être récusés.

1° LILAS LOUISE-MARIE.

Le *Lilas Louise-Marie*, dédié à la reine dont le souvenir vivra éternellement dans le cœur des Belges, est un bel arbuste, aux feuilles nombreuses, larges et d'un vert un peu plus pâle que celui du type spécifique. Le thyrse, qui a la forme d'un ovoïde allongé, est grêle, délicat et d'une excessive élégance; des thyrses supplémentaires, en nombre indéterminé, naissent souvent de sa base et concourent ainsi à donner plus de grâce encore au thyrse principal. Les fleurs, peu serrées, s'épanouissent librement; leur tube est régulier, mais chacune des divisions de la corolle semble avoir subi sur son axe un mouvement de torsion, ce qui donne à l'ensemble un aspect tout particulier et parfaitement caractéristique; de plus beaucoup de fleurs ont leur limbe divisé tantôt en trois, tantôt en cinq parties; ce dernier caractère se maintiendra-t-il? Nous l'ignorons, en l'espérant toutefois, car nous l'avons observé sur tous les thyrses du pied qui fleurissait pour la première fois, au printemps de cette année, dans les jardins de M. Brahy. Si nous ajoutons que la couleur de ce Lilas est du blanc de lait le plus pur, d'un blanc comme jamais Lilas n'en vit sur sa corolle, nous aurons donné une pâle idée d'une variété qui, semée en 1851, n'est pas encore lancée dans le commerce, mais qui bien certainement est appelée à figurer parmi les variétés les plus parfaites et à y occuper un rang des plus distingués.

2° LILAS DUCHESSE DE BRABANT.

Cette nouvelle variété provient d'un semis fait en 1852; elle a fleuri pour la première fois en 1860 et a été, à cette époque, couronnée d'une *médaille en vermeil,* par la Société royale des Conférences horticoles, de Liége; toutefois elle n'a été décrite ni figurée dans aucune publication.

Il ne nous a été donné de voir ce charmant Lilas que cette année, et nous l'avons cru digne en tous points de prendre place à côté du précédent.

Le port et le feuillage du *Lilas Duchesse de Brabant* n'offrent rien de remarquable ; ils sont ceux du Lilas ordinaire. Le thyrse, délicat et d'une forme conique allongée, est mieux fourni que celui du *Lilas Louise-Marie;* les fleurs ont le tube régulier et le limbe parfaitement dessiné ; les divisions de celui-ci, aiguës à leur extrémité, sont fort peu recourbées sur les bords, ce qui le distingue du *Lilas Ekenholm,* dont il se rapproche d'ailleurs sous plusieurs rapports. Le coloris est un lilas rose clair, avec une légère teinte blanchâtre qui contribue puissamment à lui donner un cachet de distinction tout particulier ; enfin son parfum ne laisse rien à désirer. Toutes ces qualités font que nous n'hésitons pas à le désigner comme une des meilleures variétés du *Syringa vulgaris.*

3° LILAS ARCHIDUCHESSE CHARLOTTE.

Les deux variétés de lilas que nous venons de décrire ont reçu leur baptême des mains d'une commission désignée à cet effet par la Société royale des Conférences horticoles. Une idée patriotique lui a fait choisir des noms chers à tout enfant de la Belgique ; nous y applaudissons de tout cœur et nous, à qui M. Brahy avait laissé le soin de désigner cette nouvelle variété, nous n'avons cru mieux faire qu'en la baptisant du nom d'une princesse, héritière des vertus de sa mère, de la fille de notre Roi vénéré, de l'Archiduchesse Charlotte.

Et vraiment aucune fleur ne mérite mieux que celle-ci de porter un aussi beau nom. Nous n'avons jamais vu, pour notre part, un lilas réunissant autant de qualités, et nous le proclamons, sans hésiter, la perle des variétés produites jusqu'à ce jour. Ce n'est encore cependant ni par le port ni par les feuilles qu'il se distingue. Mais ses fleurs quels superbes bouquets ne forment-elles pas, et qu'il est difficile d'en faire une froide description ! Il le faut cependant :

Les thyrses sont grands, larges, ovoïdes et abondamment pourvus de fleurs ; celles-ci, se pressant délicatement, ne se déforment aucunement ; elles sont grandes et leur limbe est largement étalé ; les divisions de ce limbe se recourbent chacune très-régulièrement en un batelet peu profond et d'une élégance parfaite. Cette beauté de formes n'est rien cependant à côté de celle du coloris, car le *Lilas Archiduchesse Charlotte* n'a rien de lilas sous ce rapport ; il est d'un rose magnifique, non pas uniforme, mais offrant une gradation de teintes qui part du pourtour de la corolle pour arriver à sa gorge où il forme

un œil presque entièrement blanc. Inutile d'ajouter que ce lilas possède un parfum délicieux.

Provenant d'un semis de 1853, le *Lilas Archiduchesse Charlotte* a fleuri pour la première fois en 1861 (1).

Une quatrième variété du même obtenteur n'a pu trouver place dans ce numéro ; elle fera le sujet d'une autre planche qui paraîtra le mois prochain. D[r] DUVIVIER.

REVUE DES PLANTES NOUVELLES OU RARES.

BOTANICAL MAGAZINE.

Arnebia Griffithii, BOISS., *Diag. Pl. Orient.*, p. 135. — *Bot. Mag.*, pl. 5266. — Fam. des Boraginées. — Pentandrie Monogynie. — Pleine terre.

Nous ne connaissons guère de plantes de la famille des Boraginées plus belles et plus originales que celle-ci. Ses fleurs, réunies en capitules compacts au sommet des tiges, à corolles larges et étalées, d'un beau jaune orangé, sont remarquables par cinq taches d'un pourpre noirâtre, en forme de fer à cheval, disposées régulièrement au milieu du limbe de manière à simuler l'impression des cinq doigts d'une main. Cette singularité, que les Arabes attribuent à Mahomet, d'où le nom de fleur du prophète, est d'un effet des plus curieux.

C'est une plante annuelle, voisine du genre *Lithospermum*, à tiges et feuilles poilues ayant à peu près le port de notre *Lithospermum arvense*. Le Jardin de Kew, à Londres, en reçut les graines du colonel Thompson qui les récolta dans la partie nord-ouest de l'Inde. Elle fut découverte en premier lieu, dans le Caboul, par M. Griffith et décrite par M. Boissier sur un échantillon sec.

Nous considérons cette plante comme une importante introduction pour nos parterres de plein air, où elle rivalisera avec ce que nous possédons de plus gracieux. Nous pensons qu'il faudra la traiter de même que la plupart de nos plantes annuelles.

(1) Nous ferons remarquer qu'afin de pouvoir faire figurer les trois variétés sur une seule planche, la dimension des thyrses a dû être diminuée.

Arisæma præcox, DE VRIESE, *Berl. Gart. Zeit.*, 1857, p. 85. — *Bot. Mag.*, pl. 5267. — Fam. des Aroïdées. — Monœcie Monandrie. — Serre froide.

Les *Arisæma* sont, en général, des plantes très-recherchées à cause de la singularité de leur inflorescence. Celle-ci, originaire du Japon et introduite au Jardin royal de Kew, par le professeur Miquel, d'Utrecht, qui la reçut directement du pays natal, est très-voisine des *A. ringens* et *A. atrorubens*. Ses feuilles (4-drifoliées) se terminent par un long rétrécissement filiforme à chaque foliole; ses spathes, rayés longitudinalement de bandes vertes et blanchâtres, alternant avec des lignes d'un violet pâle, sont dressés, cylindriques, puis brusquement arqués au sommet, ayant l'orifice, les oreillettes et la lèvre d'un pourpre noirâtre. Sa culture est facile.

Spigelia splendens, HORT. WENDLAND. — *Bot. Mag.*, pl. 5268. — Fam. des Loganiacées. — Pentandrie Monogynie. — Serre tempérée.

L'année dernière, en visitant les belles collections de la résidence royale de Herrenhausen, M. Wendland, directeur des serres et des cultures du roi de Hanovre, nous fit remarquer cette charmante plante dans tout l'éclat de sa beauté. C'était une nouveauté provenant du voyage de M. Wendland dans les états de Nicaragua (Amérique centrale) et qui fleurissait pour la première fois en Europe. Aussi sommes-nous d'autant plus surpris de l'ignorance dans laquelle se trouve Sir W. Hooker au sujet de la patrie de cette espèce, qu'il a nécessairement dû recevoir la plante, qui vient de fleurir à Kew, des serres de Herrenhausen, sous le nom indiqué plus haut. Nous dirons avec M. Hooker que c'est là une noble plante, à belles fleurs, et qui doit être considérée comme une excellente addition pour nos serres.

Nous ne pouvons mieux comparer cette plante, quant à son habitus, qu'au *Thyrsacanthus rutilans* (Pl. et Lind.). Ses feuilles sont grandes, opposées, d'un beau vert gai. Du sommet de tiges cylindriques et poilues, naissent plusieurs épis semi-scorpioïdes de cinq à six pouces de longueur, garnis de nombreuses fleurs d'un rouge carmin vif; les corolles, dont les extrémités sont blanches, mesurent plus d'un pouce de longueur.

La culture est la même que celle du *Thyrsacanthus rutilans* et de la plupart des Acanthacées.

Hoya Shepherdi, Hook., *Bot. Mag.*, pl. 5269. — Fam. des Asclépiadées. — Pentandrie Digynie. — Serre chaude.

Cette espèce, nouvellement décrite par sir W. Hooker, se distingue particulièrement par ses longues feuilles pendantes, étroites, paraissant géniculées à l'insertion du limbe avec le pétiole où elles forment un angle prononcé. Ses fleurs, presque analogues à celles de la *Hoya Bella,* sont d'un blanc rosé et forment, à l'aisselle des feuilles, des ombelles de deux pouces de diamètre. Le Jardin de Kew doit cette plante à M. Short. On ne dit pas d'où elle vient; nous supposons qu'elle est originaire des Indes orientales.

Billbergia bivittata, Hook., *Bot. Mag.*, pl. 2570; *Billbergia vittata,* Hort. Lind. — Fam. des Broméliacées. — Hexandrie Monogynie. — Serre chaude et serre tempérée.

Cette magnifique Broméliacée figure depuis plusieurs années dans le catalogue de l'établissement de M. Linden, à Bruxelles, sous le nom de *B. vittata,* nom sous lequel elle a été répandue dans le commerce et envoyée de Bruxelles au Jardin royal de Kew. L'auteur du *Botanical Magazine* nous apprend que cette plante n'a aucun rapport avec le *B. vittata* décrit par Beer ni avec le *B. Moreliana vera,* de Lemaire (Jardin fleuriste), qu'elle est plutôt voisine du *Tillandsia acaulis,* de Lindley, mais que selon lui elle se rapproche davantage du genre *Chryptanthus,* créé par Beer et dont cependant les caractères génériques ne sont pas indiqués par l'auteur. M. Hooker, qui ignore la patrie de cette plante, nous saura sans doute gré de remplir cette lacune : nous savons qu'elle est originaire du Brésil d'où elle fut envoyée vivante, à M. J. Linden, en 1857 ou 1858 par M. Porte. C'est une fort remarquable plante, sans tige apparente; ses feuilles qui en sont le principal ornement, sont étalées, recourbées, d'une palme de longueur, sur un pouce et demi de largeur, ondulées et dentelées sur les bords et presque terminées en alène ; leur face inférieure est d'un brun ferrugineux, leur face supérieure est d'un beau vert luisant, traversé dans toute sa longueur, par deux larges bandes blanches qui semblent diviser la feuille en trois parties égales et qui prennent une teinte rouge vers la base. Les fleurs, qui sont blanches, forment un épis court caché en majeure partie dans le cœur de la plante.

Cette espèce se cultive aisément, soit en pots, soit sur un morceau de bois; elle demande peu d'humidité et se multiplie facilement par les rejetons latéraux qu'émet la tige.

Craspedia Richea, CASSINI, *Dict.*, v. II, p. 253; *Prodr. de* DE CAND, v. VI, p. 152; *Craspedia glauca*, LINDL., *Bot. Reg.*, pl. 1908. — *Bot. Mag.*, pl. 2571. — Fam. des Composées. — Syngénésie Polygamie-égale. — Pleine terre.

Ceci est une des espèces de ce remarquable genre de Composées particulier à l'Australie, et, ajoute l'auteur du *Botanical Magazine*, non moins ornementale et beaucoup plus méritante que le *Craspedia macrophylla* figuré sous le numéro 3415 (*Bot. Mag.*). Ici les globes de fleurs sont jaune d'or au lieu d'être blancs; les feuilles, d'un vert glauque très-pâle, forment une rosace radicale d'où s'élève une tige d'un pied de longueur garnie de feuilles bractéiformes, de la même couleur, et qui finissent par se changer, vers le haut, en véritables bractées écailleuses.

Un massif bien épais de cette plante doit être d'un brillant effet.

ILLUSTRATION HORTICOLE.

Caladium Wightii et **C. Perrieri.** — Ces deux charmants *Caladium* viennent de la même source que ceux qui sont venus à la suite des *Chantinii*, *Verschaffeltii*, etc., publiés dans l'*Illustration horticole*, l'année dernière, c'est-à-dire des bords de l'Amazone. Probablement ne sont-ce aussi que des variétés du *C. bicolor?* Le premier présente une quantité de taches irrégulières, roses et blanches entremêlées, sur la surface du limbe foliaire; le second en diffère par ses taches plus petites, toutes d'un rouge plus foncé et liserées de blanc.

Pimelia elegans, TH. MOORE. — Très-gracieux arbrisseau originaire de la Nouvelle-Galles du Sud (Nouvelle-Hollande), introduit chez MM. Rollisson, à Toating, près Londres, par M. Moore, directeur du Jardin botanique de Sidney, et par l'entremise de son frère, Th. Moore, directeur du Jardin botanique, à Glasnevin, près Dublin. Ses feuilles sont plus amples que dans les autres espèces cultivées déjà dans nos serres, et ses fleurs, blanchâtres à étamines d'un orange vif, forment de jolis capitules sphéroïques. Excellente addition à ce beau genre de la serre froide.

Agathœa cœlestis, fol. var. — Chacun connaît cette jolie composée qui fait si bien en massifs compacts avec ses fleurs bleu-de-ciel à disque jaune. La variété en question se recommande par ses feuilles dans lesquelles le jaune se marie au vert, ce qui en fait une superbe plante panachée. Cette variété nous vient de l'Australie. M. Backhouse, de York, en a cédé l'édition à M. Bull, à King's Road (Londres), d'où l'établissement de M. Amb. Verschaffelt a obtenu ses plantes.

Caladium cupreum, C. Schœlleri, C. Smitzii.— Ces trois *Caladium*, très-curieux, paraissent avoir été introduits en même temps et dans l'établissement de M. Verschaffelt, à Gand, et chez M. Schöller, à Düren. Le premier dit les avoir reçus directement du Para, par M. Baraquin; le second les aura obtenus, sans doute, de M. Wallis qui voyage également dans les mêmes contrées. L'établissement de M. Linden, à Bruxelles, les a reçus presque en même temps, de M. Wallis et de M. Schöller, à Düren. Quoi qu'il en soit, ce sont trois espèces très-méritantes qui figureront honorablement à côté des autres nouveautés de ce genre.

Le premier, le *C. cupreum,* semble le plus se rapprocher de la forme du *C. bicolor,* mais son coloris est d'une teinte cuivrée qui diffère seulement de celle de l'*Alocasia metallica,* en ce qu'elle est moins brillante; cette teinte est variée par une nervation rosâtre.

Les *C. Schœlleri* et *Smitzii*, par la taille plus petite et surtout par la forme de leurs feuilles, doivent appartenir à une espèce distincte dont l'une et l'autre ne seraient que des variétés, soit d'une espèce encore inconnue, soit de l'une d'elles. Les feuilles sont relativement petites, cordiformes (non sagittées), ou trapésoïdes, la première ayant les nervures blanches sur fond vert foncé, tandis que la seconde les a roses sur fond vert pâle moucheté de blanc.

La même livraison nous présente un bouquet de six belles variétés de *Chrysanthèmes nains précoces*, d'une grande distinction. Ce sont : M^me^ Angèle Dinnat, Antigone, Ninette, Coquette, M^me^ Marie Planès et la Sibylle.

La dernière planche de ce numéro est un Camélia, Reine des beautés, qui mérite bien son nom.

REVUE DE L'HORTICULTURE FRANÇAISE.

Exposition automnale de Paris. — Fruits et légumes. — La collection de pommes de terre de la Société centrale. — Exposition de Metz. — Nouveaux outils de jardinage de M. Rousset-Tissier. — Taille hâtive du pêcher. — Murs creux pour espaliers. — Le câprier sans épines. — Multiplication des *Dracæna*.

L'exposition annoncée par la Société impériale et centrale d'horticulture a eu lieu du 21 au 24 septembre ; elle a généralement paru très-satisfaisante, malgré l'exiguïté et la disposition peu favorable du local. Nous ne pouvons énumérer ici tous les lots recommandables qui ont été récompensés. Mais il est de toute justice de mentionner les superbes conifères exotiques, et particulièrement le *Sequoia gigantea*, de M. Lebatteux-Dorizon, du Mans ; les végétaux d'introduction récente de MM. Rougier-Chauvière, de Paris, et Verschaffelt, de Gand ; les Bégonias, Canna, Dracæna, Caladium, Aralia, Maranta et autres plantes à feuillage ornemental, de MM. Lierval, Chantin, Luddemann, Burel et Fichet; les Palmiers et Yuccas de MM. Verdier père et Eugène Verdier; les Dahlias de M. Basseville; les OEillets de MM. Bourgard et Legendre-Garriau; le Papyrus à feuilles panachées de blanc, de M. Van Houtte, de Gand; les Cactées et autres plantes grasses, de MM. Landry et Thierry ; les plantes vivaces de MM. Pelé père et fils; les Pelargonium de M. Malet; enfin, les Fuchsia et les Lantana de M. Chaté.

Les fruits exposés étaient au-dessus de tout éloge. Le lot de pommes et de poires de MM. Deseine, au nombre de plus de deux cents variétés, maintenait la juste réputation de ces habiles pépiniéristes. On remarquait aussi la collection d'un amateur intelligent, M. Chardon, et celles de MM. Baron et Berger. Un infatigable semeur rouennais, M. Boisbunel, avait exposé plusieurs de ses gains. MM. Charmeux, de Thomery, présentaient de superbes raisins, obtenus par une culture soignée et sans le secours de l'incision annulaire, que M. Bourgeois continue à prôner avec une persévérance digne d'un meilleur sort. Nous citerons encore la cerise Acher, présentée par M. Mail, d'Yvetot, et qui, indépendamment de ses qualités, a l'avantage de mûrir vers la fin d'octobre.

Les légumes étaient aussi fort bien représentés, et ils auraient certainement captivé bien des suffrages, s'ils eussent été mieux placés. Nous mentionnerons surtout une intéressante collection de 80 variétés de pommes de terre reconnues les meilleures et les plus productives; mais là ne se bornait pas le mérite de cette collection, parfaitement étiquetée, avec une synonymie bien établie. C'était le résultat d'un travail poursuivi depuis plusieurs années par trois hommes bien compétents, MM. Hardy fils, Courtois-Gérard et Gauthier. Cette collection, exposée par la Société, aurait mérité d'être plus en vue. Parmi les autres lots présentés, on remarquait le fenouil doux d'Italie, introduit par M. Eugène Vavin.

Les expositions horticoles se multiplient en France, au point qu'il est à peu près impossible de les mentionner toutes dans une Revue. Nous ne saurions toutefois passer sous silence celles de Nantes et de Metz. A celle-ci, M. Rousset-Tissier a présenté les superbes OEillets dont nous avons parlé dernièrement, et il a prouvé que la culture de ces belles fleurs était loin d'être en décadence. Mais cet amateur distingué a dirigé aussi ses recherches sur un autre point.

Frappé des inconvénients que présente le modèle ordinaire des serpettes qu'emploient les jardiniers et les arboriculteurs, M. Rousset s'est mis à l'œuvre pour trouver mieux, et il a réussi. Après de nombreux essais, il est parvenu à construire deux outils, qu'il a exposés sous les noms d'*ébourgeonnoir* et de *sécateur tranche-net*. Ces instruments présentent plusieurs avantages : solides, commodes à la main, ils ne blessent pas celle-ci, ne meurtrissent pas le bois qu'il s'agit de couper, et font rapidement et parfaitement le travail qu'on leur demande. Ces instruments, qui réunissent l'utilité et le bon marché, ont été bien accueillis des connaisseurs; ils doivent être prochainement livrés au commerce.

M. Carrelet, dans une note adressée à la Société centrale, s'élève contre l'habitude où sont beaucoup de jardiniers de tailler le pêcher en février ou même plus tard, lorsque l'arbre est déjà fleuri; il signale ainsi les inconvénients de cette méthode :

1° Par le retranchement des branches à fruit ou rameaux, qui sont à cette époque en pleine végétation, on occasionne à l'arbre une perte de sève qui tourne toujours au préjudice de la fructification et qui, pendant les années froides et pluvieuses, fait tomber les fleurs.

2° Il existe des yeux latents et adventifs, à la base et le long des

vieilles coursonnes, qui ne se développent bien que par la taille faite en hiver; on est assuré, en obtenant ces yeux qui sont dans un état de léthargie depuis plusieurs années, d'en former de petits dards qui restent généralement longtemps dans cet état et qui finissent par se constituer en bouquets de mai; ceux-ci forment ensuite d'excellentes branches à fruits qui sont très-utiles et souvent d'une grande ressource pour rajeunir et remplacer les vieilles coursonnes.

3° Il n'est pas possible de faire un palissage régulier au moment de la floraison sans faire tomber une grande quantité de fleurs.

Enfin, en taillant en hiver, on s'expose à établir la taille sur de mauvaises brindilles dépourvues d'yeux à bois, connues à Montreuil sous le nom de *branches chiffonnes;* dans ce cas, au moment de la végétation ou de la fructification, on les verra se dessécher ainsi que les coursonnes.

Pour obvier à ces inconvénients, M. Carrelet propose de tailler pendant les mois de novembre, décembre et janvier, mais en s'abstenant d'opérer quand le bois est gelé; sans quoi on compromettrait les yeux à bois et les boutons à fruit rapprochés de la taille.

M. J. de Liron d'Airoles propose un nouveau modèle de murs creux pour les espaliers. La première assise de briques qui porte sur les fondations doit être pleine; les suivantes doivent se croiser. Le couronnement se fait par deux rangs de briques placés l'un sur l'autre dans leur longueur, dont le premier se forme de deux briques de face, le second d'une seule.

Ce mode de construction présente de notables avantages. L'assise pleine qui se trouve à la base empêche les animaux nuisibles de venir se loger dans les vides. Le couronnement en retrait permet d'éviter les gouttières, si funestes aux arbres palissés sur les murs que l'on couvre de tuiles ou d'un chaperon en saillie. Enfin, le mur creux, plus léger, plus économique, peut accumuler, emmagasiner en quelque sorte dans sa cavité une certaine quantité de chaleur qui, se dissipant bien moins vite que dans les murs pleins, doit hâter considérablement la croissance des arbres et la maturité des fruits.

Si, comme il y a lieu de l'espérer, l'expérience vient confirmer les avantages du système de construction proposé par M. d'Airoles, on pourra plus facilement cultiver dans le nord les végétaux propres aux régions méridionales.

Parmi ces derniers, il en est un à peine connu dans nos climats, où

la beauté de sa fleur le fait quelquefois admettre dans les jardins d'agrément, mais qui, dans certaines localités du midi, donne un produit assez important; nous voulons parler du câprier. Malheureusement, les fortes épines dont cet arbrisseau est armé, font de la récolte des câpres une opération difficile et même douloureuse.

Nous ne pouvons donc qu'applaudir aux efforts tentés par M. L. Turrel pour introduire dans les câprières la variété sans épines cultivée à Mahon. Cette variété, qui se reproduit identique par le semis, a le port plus trapu et plus ramassé que celui du câprier épineux, ce qui tient sans doute à ce que ce dernier est le plus souvent propagé par boutures. Elle donne, comme l'autre, ses boutons depuis le commencement de juin jusque dans le courant d'août, et il n'est pas impossible que l'absence des épines n'entraîne une production plus considérable de ces boutons. M. L. Turrel y a remarqué plusieurs sous-variétés; dès lors il y aura intérêt à constater quelle est la plus florifère, afin de la propager par le semis ou par le bouturage.

Dans un rapport fait à la Société centrale, M. Andry fait connaître le procédé employé par M. Griveau pour propager les *Dracæna*. Il consiste à mettre les drageons, non plus verticalement mais horizontalement, dans un pot convenable et à la profondeur de quelques centimètres. Dans cette position, l'œil terminal restant stationnaire, les yeux latents qui existent le long de la partie enterrée entrent en végétation, se développent rapidement et produisent de nombreux rejets, qui, détachés du pied-mère, ne tardent pas à s'enraciner.

A. Delort.

MISCELLANÉES.

LES PARFUMS ET LES FLEURS,

HISTOIRE DE LA PARFUMERIE ET DE SON DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL,

par EUGÈNE RIMMEL,

Traduit de l'anglais par M. GUSTAVE BARLET.

On peut définir la *parfumerie* l'art de rassembler et de présenter, sous une forme fixe et propre à satisfaire le sens de l'odorat, les innombrables principes volatils et odorants, répandus dans la nature entière. Les parfums sont des émanations invisibles et impondérables de tous les corps odoriférants, qui traversent l'atmosphère et que nos sens perçoivent au moyen d'organes olfactifs. Ils peuvent se fixer sur d'autres corps avec lesquels on les met en contact et, d'après le degré d'affinité qui existe entre eux, on peut les considérer comme les éléments de l'art de la parfumerie. Les substances animales sont celles qui absorbent les odeurs le plus facilement; les matières végétales possèdent cette propriété à un moindre degré, tandis que les corps métalliques ont pour elle une complète indifférence. Les particules odorantes sont d'une telle ténuité, qu'on ne peut observer aucune différence sensible de poids dans les corps qui les émettent sans cesse. On a trouvé qu'un seul pied de musc avait dégagé, en un jour, 57 millions de molécules dans un rayon de 30 yards, sans avoir, en aucune manière, subi de diminution. On a fait d'autres calculs, tous très-obscurs, pour déterminer le volume exact d'une particule odoriférante, mais les résultats obtenus par les divers savants qui se sont livrés à ces expériences, diffèrent tellement entre eux, qu'il est permis de douter de leur exactitude.

Criton, Hippocrate et maints anciens docteurs regardaient les parfums comme des médicaments et les prescrivaient dans beaucoup de maladies, surtout dans celles du système nerveux. Pline même attribue des propriétés thérapeutiques à différentes substances aromatiques; et de nos jours encore, la médecine ordonne l'emploi de quelques parfums. Cependant un certain nombre de nos médecins défendent tout à fait l'usage des senteurs, prétendant qu'elles sont nuisibles à la santé. Je crois qu'ils se trompent. Il est vrai que des fleurs, laissées dans une

chambre à coucher pendant la nuit, peuvent parfois occasionner un mal de tête et une indisposition; toutefois cela ne provient pas de la dispersion de leur arome, mais de l'acide carbonique qu'elles dégagent la nuit (1). (C'est donc une erreur de croire que les maladies sont le résultat de l'action spéciale de certaines odeurs). Si l'on exposait, dans les mêmes circonstances, des parfums extraits de ces fleurs, il ne s'en suivrait aucun mauvais effet. Tout ce que l'on peut dire, c'est que quelques personnes délicates se trouvent affectées par certaines odeurs; mais ces mêmes personnes que l'essence de musc incommoderait, sentiraient un bien-être à respirer un parfum à base citrine. L'imagination joue, d'ailleurs, un grand rôle dans la supposition des effets funestes des parfums, et le docteur Capellini nous raconte qu'une dame *s'imaginait* ne pouvoir supporter l'odeur de la rose; un jour, elle tomba en syncope à la simple vue d'une de ces fleurs qui n'était pourtant qu'artificielle. On pourrait, au contraire, citer de nombreux exemples qui tendent à prouver que les parfums sont avantageux et prophylactiques au suprême degré. Dès que les Hollandais eurent, par spéculation, détruit les Girofliers dans l'île de Ternate (2), cette colonie fut ravagée par une série d'épidémies, que l'odeur pénétrante des clous de Girofle avait, jusqu'alors, tenues éloignées; et dans des temps plus modernes, lorsque le choléra sévit à Londres et à Paris, il n'y eût, à ma connaissance, aucune victime parmi les nombreux employés des parfumeries de ces cités. Enfin un instinct naturel nous porte à choisir les odeurs qui nous procurent de douces jouissances, et à rejeter loin de nous celles qui ne nous causent que du dégoût; et il n'est ni juste, ni raisonnable de supposer que la providence ne nous ait doués de ce discernement que pour nous allécher par des plaisirs qui cacheraient quelque danger.

Les savants ont classé les parfums de diverses manières. Linné les divisa en 7 classes, dont trois seulement renfermaient les odeurs agréables, à savoir : 1° les odeurs aromatiques; 2° les odeurs pénétrantes; 3° les odeurs ambroisiennes. Mais quelque parfaites qu'en soient les

(1) Cette opinion de l'auteur anglais est en opposition avec les données de la science et nous paraît controuvée. (*Note du traducteur.*)

(2) Ternate, un des groupes des Molusques, très-fertiles en Muscadiers et en Girofliers, ce qui les a fait nommer *Iles-à-épices*. Les indigènes sont des Malais musulmans. Ternate est soumise à un sultan, vassal des Hollandais qui s'en emparèrent en 1607, et l'ont toujours gardée depuis, sauf l'intervalle de 1809 à 1814, pendant lequel les Anglais la possédèrent. (*Note du traducteur.*)

divisions générales, les subdivisions sont loin d'être exactes; car il rangea les OEillets carnés près du Laurier, et le Safran à côté du Jasmin, qui sont les choses du monde les plus dissemblables. Fourcroy partagea les odeurs en cinq séries, et Haller, en trois. Toutes ces classifications étaient plutôt théoriques que pratiques, et aucun auteur ne les a classées suivant leur ressemblance. J'ai essayé de faire une classification n'embrassant que les diverses senteurs en usage dans la parfumerie, en adoptant ce principe que, de même qu'il y a des couleurs primitives d'où découlent toutes les teintes secondaires, de même il y a des odeurs primitives avec des caractères tranchés, dont s'approchent plus ou moins tous les autres aromes et que l'on peut obtenir par des combinaisons variées de ces essences premières. Telles sont les odeurs de Rose, de Jasmin, de fleurs d'Oranger, de Tubéreuse, de Violette, de Baume, d'Épice, de clou de Girofle, de Camphre, de Santal, de Citron, de Lavande, de Menthe, d'Anis, d'Amandier, de Musc, d'Ambre et de tous les fruits agréables. Voilà le plus petit nombre de types, auquel je puis les réduire, et alors il y a quelques odeurs particulières, comme celle de la *Pyrole*, qu'il serait difficile d'introduire dans une des classes précédentes; cette liste ne comprend pas non plus les essences que nous pouvons produire par la combinaison de certaines d'entre elles.

Dès la plus haute antiquité, les nations civilisées firent usage de parfums aussi bien dans leur vie privée que dans les cérémonies religieuses. Des écrivains affirment que les parfums nous viennent primitivement d'Élam ou de l'ancienne Perse, mais il est plus naturel de supposer qu'on les découvrit et s'en servit d'abord dans les différents pays qui les produisaient, tels que les épices dans l'Inde, le baume en Judée, les encens dans l'Arabie, etc., et de là le commerce les transporta dans d'autres contrées. La première mention qu'on en trouve dans l'Écriture-Sainte, c'est à l'époque où Joseph fut vendu par ses frères à des Ismaélites, qui venaient de Gilead avec leurs chameaux chargés d'épiceries, de baumes, de myrrhe, pour les importer en Égypte. Ce qui me confirme dans ma première assertion, c'est que l'Exode (1) renferme plusieurs moyens

(1) L'Exode était le second des cinq premiers livres de l'ancien Testament (Genèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome), appelés Pentateuque et dont Moïse est l'auteur. Ils renferment l'histoire sacrée depuis la création du monde jusqu'à l'entrée des Hébreux dans la terre promise, un code de lois et un recueil de prescriptions religieuses. (*Note du trad.*)

indiqués à Moïse pour faire, avec de fines épices, de l'encens et de la sainte huile d'onction. Celle-ci était un mélange de myrrhe, de cannelle, de roseau aromatique (1) ou de schœnante, de casse (2) et d'huile d'olive ; l'encens se composait de gomme, d'onycha, de galbanum et de résine. On se servait de l'une pour oindre le tabernacle, les vases sacrés et l'autel des Holocaustes. On la versait aussi sur la tête du grand-prêtre en quantité suffisante pour en imprégner sa barbe et les bords de ses habits : ce que l'on considérait comme le caractère indélébile du sacerdoce chez Aaron et sa race. On brûlait l'autre dans un encensoir et aussi sur l'autel. On ne permettait l'usage de ces deux matières que dans les cérémonies sacrées ; et ceux qui les employaient pour leur propre agrément, étaient bannis de la tribu. Il était aussi expressément défendu à tout autre qu'aux descendants d'Aaron d'offrir de l'encens au Seigneur ; et Coré, Dathan et Abiron furent brûlés, avec 250 autres lévites, pour avoir violé cette loi. Le roi de Juda, Ozias, fut lui-même réprimandé par le prêtre Azarias pour avoir seulement voulu brûler de l'encens dans le temple ; et ayant persité dans son dessein, il fut aussitôt frappé de la lèpre.

Les Juifs, dans leur vie privée, faisaient un fréquent usage de parfums, et les estimaient d'un grand prix. Lorsque Ézéchias reçut les envoyés du roi de Babylone, il leur montra tous ses trésors, de l'or et de l'argent, des épices et des essences précieuses ; et de fines épices faisaient aussi partie des riches présents que la reine de Saba offrit à Salomon. Les principaux ingrédients, connus à cette époque, sont ainsi récapitulés dans le *Cantique des Cantiques* (3) : « Le Spica-nard et le Safran, le Roseau aromatique, la Cannelle, ainsi que les arbres qui produisent les encens ; la Myrrhe, l'Aloës et toutes bonnes épices. » Ces substances se présentaient, en général, sous forme d'huiles, dont les riches usaient avec profusion, non seulement pour leur toilette mais encore comme marque de la haute estime qu'ils avaient pour leurs hôtes. Ainsi nous voyons Marie Madeleine verser de l'huile précieuse

---

(1) Roseau aromatique ou Calamus aromatique vrai (*Calamus aromaticus verus*), qui nous vient des Indes ou de l'Égypte, toujours sec, en petites bottes, faciles à casser. (*Note du trad.*)

(2) La casse est le fruit du *Canéficier* ou *Cassier*, *Cassia fistula*, qui croît en Afrique et dans les Indes orientales. (*Note du trad.*)

(3) *Cantique des Cantiques*, livre sacré ainsi nommé par les Hébreux pour exprimer un haut degré de supériorité. On l'attribue à Salomon. Il est l'épithalame mystique du mariage de ce prince avec la reine d'Égypte. (*Note du trad.*)

d'aspic sur la tête et les pieds de Jésus, assis à la table du lépreux Simon. De plus on avait des parfums secs, qui donnaient une bonne odeur aux lits et aux vêtements, et qui servaient à la purification des femmes, prescrite par la loi. On brûlait aussi des aromates pendant les repas, et on les utilisait encore pour empêcher la putréfaction des cadavres. Le corps de Jésus fut embaumé avec un mélange de myrrhe et d'Aloës que fournit Nicodème. Les cosmétiques faisaient partie de la toilette des femmes, et nous savons que Jézabel (1) se peignait la figure, lorsqu'elle attendait Jéhu. Cependant, d'après l'opinion de la plupart des commentateurs, ce ne sont pas les joues, mais les yeux qu'elle se peignait, à la mode Égyptienne. Ézéchiel (2) explique avec plus de clarté cette coutume de se peindre, et il dit : « Vas te laver, te peindre les yeux et te parer d'ornements. » Les Juifs ne paraissent pas avoir connu le savon. Il est vrai que ce mot se rencontre une fois dans la Bible, mais, dans ce passage, le mot hébreux *borith,* suivant l'opinion de Beckmann, devrait être traduit par *sédiment* ou par *alcali;* et cet alcali semble être un produit naturel de la Judée, quelque chose de semblable au nitre des Égyptiens. Dans le *Talmud* (3) nous lisons, au sujet de la composition du Saint-Encens, les mots : « *Borith Carshina* » que l'on traduit ordinairement par *Savon de Carshina;* mais le savon serait un très-mauvais ingrédient pour la préparation de l'encens; et il est plus vraisemblable de le considérer comme un alcali naturel ou comme du salpêtre, trouvé à Carshina, qui servirait à raviver la combustion.

En Égypte, les parfums avaient également trois usages distincts : on les offrait aux dieux ; on les utilisait dans la vie privée et l'on s'en ser-

(1) Jézabel, reine célèbre par son impiété, était la femme d'Achab, roi d'Israël. Elle détourna son mari du culte du vrai Dieu, établit le culte de Baal, et fit mourir un grand nombre de prophètes et de saints personnages. Elle avait un amour passionné pour Jéhu, mais cet impie, parvenu au trône d'Israël par le massacre des princes de la maison royale, la récompensa de son amour en la faisant jeter par les fenêtres de son propre palais à Jeraël, en Palestine, et fouler aux pieds des chevaux, l'an 876 avant Jésus-Christ. (*Note du trad.*)

(2) Ezéchiel, un des quatre grands prophètes des Juifs, appartenait, par sa naissance, à la race sacerdotale. Le recueil de ses prophéties, qui furent toutes réalisées, étincelle de beautés. (*Note du trad.*)

(3) Le *Talmud* est le code complet, civil et religieux des Juifs. Il se compose de deux parties : 1° *la Mischna,* c'est le texte de la loi que, suivant les rabbins, Dieu enseigna à Moïse sur le mont Sinaï; 2° *la Ghemara*, c'est le commentaire de la Mischna. (*Note du trad.*)

vait pour embaumer les morts. A côté des renseignements, relatifs aux odeurs, que nous avons puisés dans les auteurs grecs et romains, de nombreuses représentations concernant ce sujet, que nous avons pu voir dans les sculptures et les peintures des anciens, ainsi que des restes trouvés dans leurs tombeaux, nous montrent que les parfums étaient d'un usage général chez les Égyptiens. Ils présentaient de l'encens à tous les dieux et ils en brûlaient chaque fois qu'il fallait faire une offrande parfaite, qui, d'ordinaire, était aussi accompagnée de libations de vin. Seulement les ingrédients différaient selon les circonstances. Plutarque nous apprend que, pour être offert au Soleil, l'encens devait se composer de myrrhe, de résine et d'un mélange de seize matières, appelées *Kuphi*. Il appartenait au grand-prêtre de présenter l'encens, mais, dans les cérémonies extraordinaires, le roi lui-même tenait l'encensoir d'une main et de l'autre jetait, dans les flammes, des boules ou des pastilles d'encens. L'encensoir était une sorte de coupe fixée au bout d'un bâton, sans y être attachée par une chaîne, comme le sont les nôtres. Parfois aussi on introduisait des substances aromatiques dans le corps d'un bœuf ou d'une autre victime qu'on avait immolée, et on la brûlait en répandant sur elle une certaine quantité d'huile. Les aromates, dans ce cas, avaient pour effet de neutraliser l'odeur désagréable de la chair brûlée.

Les parfums que les Égyptiens employaient pour leur propre usage, se présentaient principalement sous forme de pommade, dont il y avait une grande variété. Les uns avaient pour principal élément la graisse; les autres, l'huile. Comme bases de ces derniers, on prenait généralement le Moringa pterygosperma, appelé *ben* par les Arabes, le Ricin ordinaire, ou encore la liqueur onctueuse du castor (1), que l'on aromatisait au moyen d'origan (marjolaine), d'amandes amères, d'épices ou d'autres substances odorantes. L'huile de castor, vu son abondance et son bas prix, était surtout à l'usage des classes indigentes, qui s'en frottaient tout le corps, coutume qui subsiste encore dans quelques parties de l'Inde. Aux fêtes des riches, on avait coutume d'oindre la tête des étrangers à leur arrivée et c'était le premier devoir du serviteur de verser de la fine huile essentielle sur leurs cheveux, ou plutôt sur leur perruque; car ils étaient tous rasés et portaient ce couvre-chef artifi-

(1) L'huile de castor, ou *castoreum*, est une liqueur contenue dans de petites bourses qu'on trouve vers les aînes du castor, tant mâle que femelle.
(*Note du trad.*)

ciel. Ce peuple présentait aussi des parfums aux dieux; mais l'un de leurs plus curieux emplois, c'était l'oignement de la statue du dieu à certaines occasions. Les bouteilles qui les contenaient et dont on a trouvé un grand nombre dans les tombeaux, étaient ordinairement faites en albâtre, en onyx ou une autre pierre précieuse, en verre, en ivoire, en os ou en écaille. L'une d'elles, découverte dans le château-fort d'Alnwich (1), renferme une essence qui a conservé son arome jusqu'à ce jour, quoique son existence remonte à 3000 ou 4000 ans environ. Mais l'un des principaux ingrédients de la toilette des dames, c'était une poudre noire (2) qu'elles se mettaient sur le bord des paupières, ce qui, d'après elles, augmentait la beauté et l'éclat des yeux et les faisait plus ressortir; en outre elles pensaient que cela ne pouvait être qu'avantageux pour la vue. Cette poudre était faite, suivant les uns, d'antimoine, suivant les autres, d'amandes brûlées. Les vases qui la contenaient avaient tous une forme originale, et les spatules qui servaient à l'étendre, étaient en pierre, en bois ou en poterie; on peut en voir quelques spécimens au Muséum britannique. Cette préparation, le croirait-on, est encore d'un grand usage en Orient et même dans certaines contrées de l'Europe. J'en possède une recette décrite par les Arabes modernes et dont je ferai mention en son lieu.

Les procédés d'embaumement exigeaient une énorme consommation d'aromates, et Hérodote en donne la description suivante : « Après avoir extrait le cerveau du crâne et rempli la tête de drogues, on pratiquait dans le côté du cadavre un trou, par lequel on enlevait les intestins; on introduisait dans cette cavité, lavée préalablement avec du vin de Palme, de la poudre de myrrhe pure, de la casse, et différentes substances pénétrantes, l'encens excepté; après quoi, l'on refermait l'ouverture. » Telle était la première manière, et aussi la plus dispendieuse d'embaumer les morts. Quant à la seconde, on injectait dans l'abdomen de l'huile de cèdre et on abandonnait le corps dans du sel pendant plusieurs jours. Le troisième moyen, que l'on n'adoptait que pour la classe pauvre, consistait simplement à nettoyer le cadavre par des injections de sel et de syrme (3). Diodore en fait à peu près le

(1) Ville du Northumberland, en Angleterre, située sur l'Aln. (*Note du trad.*)

(2) Cette poudre noire est appelée en Anglais Kohl ou Kheul.

(3) Syrme, en latin *syrmæa*, un mélange de graisse et de miel. Anciennement il servait de ragoût, fort estimé des Grecs, et que l'on donnait en prix dans les fêtes syrmées, à Sparte. (*Note du trad.*)

même récit, en ajoutant toutefois qu'on employait de la myrrhe et d'autres drogues, parce qu'elles avaient la propriété non-seulement de conserver le cadavre pendant un assez long espace de temps, mais encore de lui communiquer une odeur agréable.

Les ingrédients que les Égyptiens faisaient entrer dans leurs parfumeries, ne différaient pas beaucoup de ceux des Juifs. Quelques-uns d'entre eux, comme les amandes amères, l'origan, etc., étaient propres au sol de l'Égypte; mais on y importait aussi une grande quantité d'aromates exotiques, surtout ceux qui provenaient de l'Arabie et de l'Inde. Sous les Ptolémées, les arbres thurifères furent les premiers plantés en Égypte; puis Cléopâtre y introduisit les baumiers de la Judée.

Les Perses, les Assyriens, les Phéniciens, et d'autres nations anciennes, s'adonnaient tout particulièrement aux jouissances des parfums. Les prêtres de Zoroastre (1) brûlaient, cinq fois par jour, sur leurs autels, des épices et des bois odoriférants; et les sculptures, trouvées dans les ruines de Ninive, attestent l'usage des parfums dans les rites sacrés des Assyriens. Il est certain que ces peuples en usaient avec profusion dans leur vie privée; car, au milieu des trésors que Darius abandonna dans sa tente, on trouva plusieurs caisses de parfums. A cette époque, Tyr et Babylone en étaient les deux principaux marchés, l'une pour l'exportation par mer, l'autre pour la consommation intérieure.

Les Grecs, le plus civilisé des peuples, étaient naturellement de grands amateurs de parfums. Non-seulement ils les brûlaient, dans les cérémonies religieuses, en honneur de leurs dieux, mais ils les regardaient encore comme un indice de leur présence. Homère, Euripide et d'autres poëtes ne parlent jamais de l'apparition de leurs divinités, sans ajouter qu'elles répandaient autour d'elles une odeur d'ambroisie. En outre, ils s'en servaient avec profusion dans leur vie privée, et leur consommation prit, un jour, une telle extension, que Solon trouva nécessaire d'en défendre l'usage aux Athéniens. Nous pouvons, toutefois, supposer que cette loi ne fut pas longtemps observée, car, sous l'empire romain, les Athéniens étaient encore renommés pour leur supériorité à préparer des parfums. Les principaux étaient les huiles; mais le plus précieux, c'était le *panathenaïcos,* dont Athénée nous a conservé la recette. Ils consumaient aussi diverses espèces d'aromates

---

(1) Zoroastre fut le réformateur du magisme ou religion des Perses anciens, des Parthes, etc. Il consigna, dit-on, dans 21 livres, dits *Nosks,* ses doctrines qu'il avait recueillies de la bouche même d'Ozmuzd. (*Note du trad.*)

pendant leurs festins et pour leur propre satisfaction; on les utilisait, sous forme sèche, pour en parfumer les vêtements, coutume encore suivie par les Grecs modernes. Ils brûlaient, en même temps que les cadavres, des épices et des herbes odoriférantes, et versaient sur leurs cendres, des huiles essentielles. Un autre emploi qu'ils en faisaient, c'était d'aromatiser les vins, pour les rendre, disaient-ils, plus agréables et bienfaisants. Pamphilius, Columelle et d'autres nous donnent le moyen d'obtenir de ces vins, que l'on préparait généralement avec des épices et des aromates de l'Inde et de l'Arabie. Les plus estimés, cependant, étaient obtenus par une infusion de fleurs qui leur donnaient une saveur très-délicate. Athénée parle de l'un d'eux, appelé *Sapria,* que l'on faisait en y laissant infuser des Roses, des Violettes et des Hyacinthes. Quoiqu'on les appliquât à d'autres usages, on peut y voir une tendance vers les parfums alcooliques.

Les Romains apportèrent de grands perfectionnements à l'art de la parfumerie, et leurs produits étaient aussi nombreux, si pas aussi bons, que ceux des parfumeurs modernes. Pline, Dioscoride, Galien et d'autres auteurs nous donnent à ce sujet les détails les plus complets. Au commencement de la royauté, à Rome, il semble qu'on ne permît l'usage des parfums que dans les cérémonies sacrées et pour les funérailles; mais, sous le consulat, et bien plus encore sous l'empire, les progrès successifs du luxe donnèrent une grande impulsion au commerce de la parfumerie. L'an de Rome 565, sous les censeurs P. Licinius Crassus et Julius César, on promulgua un édit qui défendait la vente de parfums exotiques. Déjà alors, on en consommait avec tant de profusion, que Lucius Plantius, proscrit par les Triumvirs, fut trahi, dans sa retraite, à Salerne, par les odeurs qu'il exhalait. A une époque plus récente, Néron consuma, aux funérailles de l'impératrice Poppée (1), plus d'aromates que l'Arabie n'en pouvait produire en un an; et dans une fête que l'empereur Othon lui donna, des cassolettes d'or et d'argent répandaient, autour de la salle, de précieux aromes pendant toute la durée du festin.

(La suite prochainement.)

---

(1) Poppée épousa successivement Rufus Crispinus, préfet des cohortes prétoriennes, l'empereur Othon, enfin Néron, dont elle avait d'abord été la maîtresse. Elle ne fut pas étrangère à la mort d'Agrippine, ni à celle d'Octavie, première femme de Néron. Elle mourut d'un coup de pied, qu'elle reçut de Néron, pendant qu'elle était enceinte, pour avoir osé le railler. *(Note du trad.)*

LISTE DES MEILLEURES VARIÉTÉS D'OEILLETS.

A la fin de notre article, *l'OEillet et sa culture,* nous avons promis de donner une liste des meilleures variétés répandues aujourd'hui dans le commerce.

Nous consignons ici une collection d'élite que nous avons eu l'occasion d'admirer, il y a deux ans, en Allemagne et dont le catalogue a été publié dans le *Hamburger Gartenflora*, par M. H. W. Palandt, président de la Société d'Horticulture de Hanovre.

Picottes.

Picottes liserées. — Princesse Adelaïde, Princesse Thérèse, Freundesblick, Marion, Charmante (Liebliche), Werthers Lotte, l'Ami John, Rose de Bruges.

Picottes allemandes anciennes. — Princesse Élisabeth de Lippe, Fiancée de Corinthe, Agnès, Couronne de Klattau, Joyau d'Arnstadt, Henriette.

Picottes allemandes modernes. — Hulda, Chanoinesse, Sémiramis, Leonidas, Aphrodite, M^me^ Roese, Docteur Moericke, Capitaine Richmann, Admirable, Carl Zahn, Ami Matheus, Marie Kott, Anna Pick, Belle Suissesse, M. Bullmann.

Picottes romaines. — Princesse Caroline, Professeur Blazina, Alice, Amor, Belmonte, Van Huyson, Fortuna, Fatima, Cantorin, Palandt, Körner, Superbe, Professeur Scheidweiler, Freya, M^me^ Ficus.

Picottes pyramidales. — Anna.

Picottes hollandaises. — Andromède, Aug. Eckhardt, Bertha d'Ulmstein, Armenius, Georges Cuvier, Clémentine, Voorhelm, Gustave Adolphe, Euryanthe, Hermythe, Salome, Luna, Corinne, Geneviève, Juno, Germania, Adolphine, Serenissimus, Pretiosa (Hlbz.), Pretiosa (Fldr.), Pretiosa (Kr.), Najade.

Picottes françaises modernes. — Nymphe, M. Bullmann, Archiduc Stéphan, Annasore, Loddiges, Comte Estèphe Erdody, Directeur Eichenberg, Souvenir.

Picottes espagnoles. — Teutonia, Pauline, Thecla, Thusnelde, Impératrice Eugénie, Mithridate, Reine Victoria, Don Carlos, M^me^ Willbrand, Batiste Seni, Samuel Galeotti, James Buchanan.

Picottes italiennes. — Joseph, Coletti, Hardy, Non plus ultra.

OEillets dits rayés.

Doublettes anglaises. — Diamant, Inspecteur, Warscewiez, Orlando, Tarlot ,Mont Giebel, Voltaire, Émilie Wenzel, Liebchen, Jocaste, Titonia ,Electa, Guillaume Tell, Mosart, Madonna, M. Koch.

Doublettes allemandes. — Chrétien Sckell, Lady Seymour, Albert Neue.

Bizarres anglaises. — Prince Eugène, Général Ziethen, Marie Rabe, Arethusa, Empereur François-Joseph, Prince des OEillets, Président, Baudouin, Reine des OEillets, Prima dona, Sapho, Panagia, Danaë, Annette, Osiris tendre, Diadème de Blomberg, Triomphe de Bückenbourg, Johanna, Zimmerman, Dante, Ottilia, Amor, Maréchal Clausel, Hyon, Potentiana, Mariana, Lord Gray, Talisman, Docteur Reichenbach, Barbarrossa, Nubienne, Hartweg, Fanny Elsler, Imposante, Saphir.

Bizarres allemandes. — Meisterstück, Peter Pachum, Archiduc Étienne, Don Carlos, Superbe, Sancho Panza, Bizarre, Ami Sinning, Exquisita.

OEillets dits flammés ou peints.

Picottés. — Bethmann, Archiduc Jean, Charles Auguste, Cléopâtre, Incendie de Moscou, Gloire d'Erfurt, Miroir de Vénus, Melanchthon, Conseiller von Möller.

Bizarres. — Voltaire, Thecla, Charles Rabe, Prince de Lippe Schaumbourg, Louis Wobarzil, Rosalie, Inspecteur Palandt, Nordlicht (Aurore boréale), Tancrède, de Gagern, Ornement de Bruges, Cantor Polandt.

OEillets dits lavés ou fameux.

Octavie, Belle de Altenbourg, Clotaire, Prince de Lippe, Pepita, Candidat Panzer.

OEillets dits de Grenoble.

Minona, Troubadour.

OEillets dits Salamandre.

Théodore Osten, Ottilie, Raphaël, Reine de Prusse.

GREFFE DU ROSIER SUR RACINES DE MANETTI.

M. Victor Trouillard, dans les *Annales du comice horticole de Maine-et-Loire* (1860, p. 38), préconise l'emploi, comme sujet pour la greffe du rosier, des racines du rosier Manetti qui se multiplie de boutures avec la plus grande facilité et sur lequel toutes les variétés des rosiers réussissent parfaitement. Il recommande, si l'on veut que les boutures s'affranchissent, de les faire en pied de biche (ou greffe anglaise) avec un œil au talon qui, par sa position en dehors du sujet, sert à former un faisceau de racines.

Le Manetti fournit en une seule séve des jets de 1 mètre 50 à 2 mètres qui remplacent avantageusement les églantiers pour rosiers à tige.

Nous trouvons dans un journal quotidien belge, le moyen suivant pour détruire les limaces qui font tant de tort à nos jardins :

« Les limaces ont sous le ventre un plan musculaire au moyen duquel la locomotion a lieu par des mouvements de contraction successifs; mais ce mouvement ne peut s'exécuter sans expulser, par les pores de leur peau, un liquide visqueux qui marque leur passage d'un reflet argenté. En provoquant une excrétion outrée de cette matière, on parvient à faire périr l'animal.

» A cette fin, on couvre, vers le soir, de paille hachée d'avoine, de seigle, les plantes potagères des jardins, ainsi que les lieux servant de retraite à ces mollusques. A la paille hachée, on ajoute des cendres, de la sciure de bois, du plâtre ou d'autres matières absorbantes. Les limaces rampant sur les surfaces ainsi préparées, les morceaux de paille s'attachent au plan locomoteur; les animaux laissent transsuder une quantité abondante de cette matière visqueuse, afin de se débarrasser de ces corps excitants. Le plâtre et les cendres absorbent ce liquide à mesure qu'il se produit. Plus cette excrétion est abondante et épaisse, plus l'animal se trouve enveloppé et solidement étreint. Bientôt affaibli, il reste en place et meurt. »

Nous donnons ce moyen tel quel, sans l'avoir essayé. Mais, comme il y a du vrai et du probable dans ces détails, on ne risquera rien en l'essayant. Ce serait un moyen bien simple pour débarrasser aussi nos massifs de fleurs de ces animaux malfaisants.

PLANTES FLEURIES EN OCTOBRE.

Serre chaude.

Ruellia formosa. — R. varians. — Nidularium fulgens. — Tillandsia zebrina — Begonia. — Amaryllis (Vallota) purpurea. — A. aulica. — A. vittata. — Strelitzia humilis. — Sparmannia africana. — Gardenia radicans. — Hœmanthus puniceus. — Stapelia grandiflora. — Triolena scorpioides. — Dircæa Leopoldii. — Columnea erytrophæa. — Tydæa amabilis. — Billbergia splendens.

Serre froide.

Salvia patens. — S. splendens. — S. gesneriœ fl. — Ageratum cœlestinum. — Phylica ericoides. — Veronica salicifolia. — Daphne cneorum. — Cuphea eminens. — Viburnum tinus. — Leschenaultia splendens. — Agave americana. — Iberis sempervirens. — Erica globularis. — Cestrum aurantiacum. — Phlomis Leonurus. — Cunonia capensis. — Habrothamnus elegans. — Pentstemon gentianoides. — Stephanophysum Baikiei. — Monochætum tenellum. — M. erythropodum. — Æchynanthus Paxtoni. — Fuchsia cinnabarina. — Leptodactylon californicum.

Orchidées.

Cattleya Forbesii. — C. amethystina. — C. Perrinii. — Calanthe vestita. — Cypripedium Fairieanum. — Cyrtochylum leucochilum. — Epidendrum prismatocarpum. — Maxillaria venusta. — Miltonia Clowesii. — M. Clowesii superba. — M. spectabilis. — Odontoglossum bictoniense. — Oncidium ornithorynchum. — O. unguiculatum. — O. Papilio. — O. crispum. — O. junceum. — Sobralia decora. — S. violacea. — Sigmatocalyx radicans. — Vanda tricolor. — Warzcewiezella marginata.

Catalogues.

Jacquemet-Bonnefont, père et fils, à Lyon, place Belle-Cour, 3. — Arbres, arbrisseaux et arbustes de pleine terre, forestiers et d'ornement; ognons et tubercules, plantes vivaces de pleine terre; plantes d'orangerie et graines de plantes potagères et fourragères.

Léon Berniaux, rue du Coq-Saint-Marceau, 51, Quai des Augustins, à Orléans. — Nouveaux *Fuchsia, Pelargonium zonales,* et autres, *Veronica azurea nana* et *Syringa Prince Albert;* collections spéciales de toutes espèces de plantes à fleurs de serre froide, pleine terre, *Begonia,* Achimènes, Fougères et *Gloxinia.*

Vilmorin-Andrieux et Cie, quai de la Mégisserie, 30, à Paris. — Immense choix de graines de toutes espèces et de toutes catégories de fleurs, arbres, arbrisseaux, arbres verts, etc.

Nous recommandons surtout son catalogue de graines reçues récemment du Mexique, recoltées par M. Roezl, et qui se recommande par un grand nombre d'espèces nouvelles et intéressantes.

Sommaire du N° 11. — Novembre 1861.

Imp. de Ve PARENT & FILS, à Bruxelles.